

Association de Défense des Riverains de la Voie Mère

10-2019 2019-040

M PROBST Jean-Benoît (Président)
24 quai du Danube 62 100 CALAIS.

Calais, le 07 octobre 2019

M. GOUVERNEUR J-Pierre (Secrétaire)
155 rue Duguay-Trouin 62 100 CALAIS

Madame La Ministre des Transports,

Par la présente, nous voulons vous alerter sur la situation insupportable que subissent les riverains de la voie Mère de Calais.

Pour accompagner le développement du fret ferroviaire de Calais Port 2015, conformément à l'enquête publique de 2009, une nouvelle desserte à l'Est, dédiée devait être construite. Les études ne sont même pas encore lancées et depuis 5 ans la SNCF lance de nouvelles lignes de fret ferroviaire (appelées autoroutes ferroviaires) sur cette voie vétuste qui n'a fait l'objet d'aucune rénovation.

Le report du transport routier vers du fret ferroviaires est positif pour l'environnement. Mais la voie Mère qu'empruntent les convois ferroviaires est une voie très ancienne et vétuste qui relie le port de Calais au centre-ville puis au réseau ferré, en utilisant un itinéraire urbain très proche des habitations. Elle n'a jamais été conçue pour une telle utilisation et l'intensification du trafic sur son tracé est désastreuse pour les riverains qui en subissent les conséquences, les convois étant très longs, très lourds et très bruyants.

Plusieurs réunions de concertation publique ont été organisées par la SNCF au 1^{er} semestre 2018. Des annonces ont été faites pour sa rénovation. Un budget de 53 millions d'Euros inscrit au CPER 2015-2020 est disponible dont 80% sont financés par l'Etat et 20% par la Région. Mais à ce jour, **soit 16 mois après la dernière réunion de concertation, nous constatons l'IMMOBILISME TOTAL des intervenants SNCF, Etat, Région.**

Le trafic s'intensifie et passe principalement de nuit, ce qui accroît la gêne pour les riverains qui sont confrontés aux nuisances suivantes :

- Klaxon des trains aux 2 passages à niveau pour piétons
- Bruit, vibrations et tremblements énormes émanant de ces convois en raison de la vétusté des voies : ballast, rails, aiguillages sont à changer et des protections acoustiques doivent être installées.
- Fissures des habitations et baisse de leur valeur patrimoniale.

De plus, le Technicentre situé aux Fontinettes qui est un établissement classé, ne respecte pas ses obligations, ce qui engendre des nuisances supplémentaires aux riverains de ce quartier.

Face à cette situation, les adhérents de l'association ont décidé de se défendre et de défendre tous les Calaisiens, en proposant des solutions alternatives à celles présentées par la SNCF, notamment de tracé ou de dispositifs de protection. Nous avons adopté une position résolument constructive, mais nous voulons être entendus, que les travaux prévus démarrent vite et que dans cette attente le trafic de nuit soit réduit.

Nous avons fait preuve de patience, mais celle-ci est à bout et si rien ne bouge rapidement nous allons passer à d'autres modes d'actions moins pacifistes.

Nous vous joignons les Compte Rendus de la dernière réunion du COPIL qui s'est tenu à la Région des Hauts de France et celui de notre récente Assemblée Générale.

Nous vous demandons d'intervenir pour que tous les travaux annoncés commencent rapidement.

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions de croire, Madame la Ministre, en notre haute considération.

Jean-Benoît PROBST
Président



J-Pierre GOUVERNEUR
Secrétaire

